INITIALES DU MAIRE
1625
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 6 aout 2024 à 19h00 au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et à laquelle sont présents son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Brian Adam, Nancy McGuire, Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, et Ivan Schryer.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. Présence

Conseiller Robert Chafe est absent.

3. Enregistrement de la séance

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio pour des fins administratifs.

4. Adoption de l'ordre du jour

114-24/08 Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Adam, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

115-24/08 Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil 2 juillet 2024, tel que présenté.

Adopté

6. Déclaration de Conflit d'intérêts

Aucune.

7. Déclaration du maire

Le maire fait sa déclaration.

8. Questions du public

- Ian Johnson :

- questions concernant sa lettre envoyée au Conseil le mois dernier, proposant des options pour le chemin Sikorski ;

Le Maire répond que le Conseil n'a pas pris d'autres décisions concernant le chemin, ni le mur de soutènement.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
1626
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
No de résolution ou annotation

- Kyle Allard :

- préoccupations concernant la sécurité sur le chemin Sikorski pour les enfants qui jouent, le chasse-neige trop près de la maison, l'état du mur de soutènement ;
- demande au Conseil son plan à long terme pour ce secteur ;

- Louise Sawyer :

- s'inquiète du stationnement sur le chemin Sikorski, la situation actuelle oblige les véhicules à reculer.
- demande que le chemin soit fermée ou que le talus soit réparé ;

- Keah Adam-Johnson :

- préoccupations concernant la responsabilité légale, s'il y avait un accident sur le chemin Sikorski ;

- Louise Vaillancourt :

- quelle est la limite de vitesse sur le chemin Sikorski ? peut-on la réduire ?
- demande d'une preuve de procès civil ;

Le maire répond que la limite de vitesse est de 50 km/h sur le chemin Sikorski et que tout accident nécessiterait une enquête policière. Le maire déclare également que la municipalité ne peut pas fournir de preuve d'un procès civil, car cela ne relève pas de sa compétence.

Le conseiller Adam déclare que le Conseil est pleinement conscient de la situation sur le chemin Sikorski, mais qu'il ne peut pas agir en tant que médiateur dans ce conflit de voisinage. Toute autre décision du Conseil devrait être prise après le règlement de l'affaire civile.

La conseillère McGuire déclare que l'on peut discuter de l'amélioration de la signalisation et des limites de vitesse.

Le maire demande à tout propriétaire qui souhaite que le chemin soit fermé d'envoyer cette demande formelle à la municipalité, par écrit, en déclarant leur position et leur volonté d'accepter la responsabilité de créer un accès à partir du chemin Louisa.

- Noella Chaput-McGuire :

- demande s'ils peuvent bénéficier d'un jour de décharge gratuit à une date ultérieure, puisque l'accès au chemin Sikorski a été bloqué.

Le maire répond qu'une demande formelle peut être faite auprès du Conseil lorsqu'ils seront prêts à nettoyer.

- Liza Chaput :

- déclare qu'elle est insultée et menacée lorsqu'elle passe sur le chemin Sikorksi.

Le maire lui recommande d'appeler la police si elle se sent menacée.

9. Correspondance

Aucune.

INITIALES DU MAIRE
1627
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

10. Rapports des comités

Aménagement du territoire, urbanisme et règlements

La conseillère Mcguire, responsable du comité d'aménagement, d'urbanisme et de réglementation, donne un rapport verbal.

116-24/08 *Dérogation mineure - Lot # 4 603 993*

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Adam, d'approuver la demande de dérogation mineure, pour la superficie minimale requise, pour le lot # 4 603 993, tel que présenté.

Adopté

Travaux publics

Le conseiller Schryer, responsable du comité des travaux publics, donne un rapport verbal.

117-24/08 *TECQ 2024-2028 – travaux projet #1*

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Fleming, et résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
1628
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

118-24/08 *Réducteurs de vitesse*
Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère McGuire, d'approuver l'achat de réducteurs de vitesse, au lieu de dos d'âne, selon les commentaires reçus du public.

Adopté

119-24/08 *Plan de lotissement Centennial*
Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère Sallafranque, de demander des soumissions à des firmes locales d'urbanisme pour la révision du plan de subdivision à Centennial/Central, tel que discuté.

Adopté

Communauté, culture et loisirs

Le conseiller Chafe, responsable du comité Communauté, culture et loisirs, étant absent; la conseillère Sallafranque donne un rapport verbal.

Revitalisation

La conseillère Sallafranque, responsable du comité de revitalisation, donne un rapport verbal.

Sécurité publique

Le conseiller Fleming, président du comité de la sécurité publique, donne un rapport verbal.

Administration

Le conseiller Adam, responsable du comité d'administration, donne un rapport verbal.

11. Revue de la liste des comptes mensuelles

La liste des comptes payables du mois de juillet est présentée.

12. Questions du public

Aucune.

13. Varia

120-24/08 *Débroussaillage de la Route 148*
Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Adam, de faire une demande formelle au Ministère des Transports pour améliorer et compléter le débroussaillage requis le long de la Route 148 dans notre municipalité.

Adopté

14. Huis-clos

121-24/08 Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, de procéder avec les discussions, à huis clos, à 19h55.

Adopté

122-24/08 Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, de retourner à la réunion en cours, à 20h10.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
1629
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

123-24/08

Vente d'immeuble - Lot # 4785738

Considérant qu'aucune offre n'a été reçue lors de l'appel d'offres de novembre 2023 pour le lot # 4785738 ;

Considérant qu'une offre récente a été reçue pour l'achat de cette propriété;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Fleming, appuyée par le conseiller Schryer, d'approuver la vente du lot # 4785738 à Bruce Fleury pour un montant de 1 500 $; l'acheteur a 6 mois pour conclure la vente est responsable de toutes les taxes et frais requis au moment du transfert, et la Directrice générale est autorisée à signer tous les documents requis pour finaliser la vente au nom de la municipalité.

Adopté

124-24/08

Indemnisation

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver une compensation de 1 000$ au propriétaire du lot 4604756, pour les prétendus dommages réclamés et d'autoriser la Directrice générale à préparer et signer un document de décharge.

Adopté

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 3 septembre 2024 à 19h00 au bureau municipal.

16. Clôture de la réunion

125-24/08

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par la conseillère Sallafranque, que la séance soit levée à 20h15.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)